

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
30 septembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 26 septembre 2002, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le deuxième rapport sur les travaux de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS), portant sur la période du 1er au 31 août 2002 (voir annexe).

Vous vous souvenez certainement que la Turquie a pris la tête de la FIAS pour son deuxième mandat, pour une période de six mois, étant entendu qu'elle transférerait le commandement de la Force à un autre pays à la fin de cette période. Sachant que les préparatifs relatifs au transfert pour le troisième mandat demandent au moins trois mois, il importe de déterminer dans les plus brefs délais quelle nation assurera le commandement de la FIAS après la Turquie, afin de permettre une transition sans heurts.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ümit **Pamir**



**Annexe à la lettre datée du 26 septembre 2002, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport mensuel sur les activités de la Force internationale  
d'assistance à la sécurité pour la période du 1er au 31 août 2002**

*Résumé*

Au cours de la période considérée, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a continué de contribuer au maintien de la sécurité à Kaboul et dans les environs. Dans l'ensemble, les conditions de sécurité se sont encore stabilisées. La criminalité est demeurée faible et la ville a connu un retour à la normale, et ce, malgré les problèmes liés au retour à Kaboul de très nombreux réfugiés et à l'incapacité des autorités afghanes à payer les membres de la police et de l'armée, qui ne sont toujours pas réglés. Un certain nombre d'explosions mineures se sont produites dans la ville. Il s'agissait d'incidents isolés qui n'ont manifestement pas eu de répercussions sur la vie quotidienne. La FIAS continue à être bien accueillie par la population locale et à jouir de sa confiance. Elle accorde une place particulière aux activités d'assistance à l'intention de la population locale, surtout en matière de santé et d'éducation. Le Gouvernement afghan s'attache actuellement à consolider l'autorité du pouvoir central et à l'étendre aux provinces; à créer une armée nationale et une force de police et à reconstruire l'infrastructure de base du pays. Si la communauté internationale ne concrétise pas rapidement les engagements financiers pris lors de la Conférence de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, le Gouvernement afghan ne sera pas en mesure de s'attaquer seul aux causes profondes de conflit dans le pays, à savoir la pauvreté, l'analphabétisme et le régionalisme.

## **1. Introduction**

La FIAS a continué de faire des progrès dans le maintien de la sécurité à Kaboul pendant le mois d'août. Les activités de patrouille se sont multipliées comme prévu et la coordination en matière de sécurité avec les autorités afghanes s'est encore améliorée. La situation à Kaboul et dans les environs était calme et stable, avec un taux de criminalité inférieur à celui de bon nombre de villes occidentales de taille comparable. Le gouvernement central s'est efforcé de donner le sentiment que la situation était relativement stable et s'améliorait progressivement. La FIAS a apporté son aide dans l'enquête sur l'assassinat du Vice-Président Qadir et a transmis ses conclusions aux autorités afghanes, accompagnées de recommandations visant à renforcer les mesures de sécurité. Le moral du personnel demeure bon et les conditions de vie et de travail au quartier général de la Force se sont améliorées. La série d'explosions mineures qui se sont produites dans la ville montre toutefois que la menace terroriste demeure présente. Le pays pourrait tomber à nouveau dans des idéologies extrémistes si la communauté internationale ne fournit pas l'appui politique et économique

considérable dont l'Afghanistan a besoin pour atteindre la stabilité et renforcer son sentiment d'identité nationale.

## **2. Activités de la Force**

### **a) Généralités**

1) Au 31 août 2002, la Force comprenait 4 761 membres de 20 nations.

2) Au cours de la période considérée, la Force a poursuivi ses activités comme prévu. En moyenne, 40 patrouilles par jour (24 heures) ont été menées et, à la demande des autorités afghanes, près des deux tiers de ces patrouilles ont été assurées conjointement avec la police afghane. Les patrouilles communes donnent une bonne occasion d'améliorer les normes suivies par la police en matière de procédures de sécurité et de relations avec la population. Par ailleurs, la Force fournit des services de sécurité supplémentaires lorsque des personnalités étrangères sont de passage à Kaboul.

3) Le commandement de la Force continue de bénéficier d'excellentes relations de travail avec les responsables afghans, qui reposent sur la parfaite concordance entre les objectifs de la Force et ceux des autorités afghanes. Il maintient des relations étroites avec le Représentant spécial du Secrétaire général. Il encourage également les hauts fonctionnaires afghans à travailler en harmonie et à faire tout leur possible pour dégager un large consensus national sur la voie à suivre.

4) L'Organe mixte de coordination, créé conformément à l'Accord militaire technique, s'est réuni à deux reprises pendant la période considérée. L'ordre du jour de chaque réunion a été établi par la Force, selon l'usage consacré. Tous les représentants afghans étaient présents aux deux réunions, qui ont été menées dans un esprit de coopération et d'efficacité, ce qui a renforcé le sentiment parmi les participants de partager une vision commune et permis de définir des moyens concrets d'accroître la coopération entre la FIAS, le Représentant spécial du Secrétaire général et les autorités afghanes.

Les deux réunions, qui se sont tenues les 13 et 25 août 2002, ont porté sur les points suivants : situation générale de la sécurité à Kaboul; progrès accomplis dans la mise en oeuvre des propositions formulées par la Force au sujet du renforcement des mesures de sécurité; structure à venir des forces de sécurité afghanes, notamment la création et la formation de l'armée nationale afghane et de la force de police; retour des réfugiés. L'Ambassadeur Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général, le maréchal Fahim Khan, Vice-Président et Ministre de la défense, M. Taj Muhammed Wardak, Ministre de l'intérieur et le général Zorlu, commandant de la Force, ont assisté aux deux réunions. Les représentants des États-Unis et de l'Allemagne ont rendu compte de la formation des membres de l'armée et de la police, respectivement.

Lors de leur réunion du 13 août 2002, les participants à l'Organe mixte de coordination ont décidé d'inviter M. Arif Sarvari, chef de la Direction nationale de la sécurité, et le général Khan, commandant de la garnison de Kaboul, à devenir membres permanents de l'Organe. La prochaine réunion se tiendra le 14 septembre 2002.

5) La population de Kaboul, qui a conscience de la nature des responsabilités de la FIAS et apprécie sa contribution à la sécurité et la stabilité, fait confiance à la Force et la respecte. Le commandement de la Force veille tout particulièrement à ce qu'en toute circonstance ses membres traitent la population locale avec respect et impartialité. Il entretient des relations identiques avec tous les groupes ethniques qui composent le peuple afghan.

6) La FIAS mène une campagne d'information de grande envergure sur ses activités, l'action gouvernementale et la présence de la communauté internationale à Kaboul, moyennant des annonces publiques, des spots radiodiffusés et télévisés, des affiches et le journal de la FIAS.

**b) La sécurité à Kaboul et dans les environs**

1) La situation à Kaboul et dans les zones avoisinantes a été calme au cours de la période considérée. Les séries d'explosions survenues dans la ville n'ont fait aucune victime et n'ont eu aucune incidence sur l'activité commerciale florissante et sur la vie sociale. Lassés de la violence et de la politique des factions, les citoyens ordinaires sont plus désireux d'améliorer leur niveau de vie que de s'intéresser aux questions politiques.

2) Les explosions qui se sont produites dans la ville ont servi à rappeler les menaces terroristes que pourraient éventuellement poser les derniers membres des Taliban et d'Al-Qaida. L'anniversaire, le 9 septembre, de la mort du chef de l'Alliance du Nord, Ahmet Shah Mesut, et de l'attentat terroriste du 11 septembre, ainsi que du déclenchement, le 7 octobre, de la campagne de bombardement en Afghanistan pourrait inciter à nouveau les terroristes à user de la violence afin de prouver qu'ils n'ont rien perdu de leur efficacité. La Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS) prévoit de renforcer ses mesures de sécurité au cours de cette période. L'éventualité d'attaques terroristes ne saurait être exclue à moins que les membres des Taliban et d'Al-Qaida ne se manifestent plus.

3) D'après les statistiques sur la criminalité, cinq meurtres seulement ont été perpétrés à Kaboul au cours du mois d'août. En outre, neuf vols ont été commis et des fusillades se sont produites à deux reprises.

4) Le Président Karzai, a officiellement demandé à la Force d'aider à mener l'enquête sur l'assassinat, le 6 juillet 2002, du Vice-Président et Ministre des travaux publics, M. Hadji Abdul Qadir. La Force a achevé son enquête et en a communiqué les conclusions au Gouvernement afghan le 17 août. En l'absence de preuve permettant d'impliquer les individus qui avaient été arrêtés, la Force a suggéré au Gouvernement de les libérer. Les autorités afghanes ont libéré ces individus à l'exception de ceux considérés comme étant coupables de négligence.

5) Un échange de coups de feu, le 7 août, entre les forces de sécurité et 12 prisonniers qui s'étaient échappés de la prison et avaient tué trois gardes a été la source d'inquiétudes. Tous les prisonniers impliqués dans cette fusillade étant morts, on a supputé qu'ils avaient peut-être été exécutés après avoir été capturés et que leurs droits fondamentaux avaient sans doute été violés. Le commandant de la Force, le général de division Hilmi Akin Zorlu, a donc adressé une lettre au Président Karzai par laquelle il lui recommandait de faire effectuer une enquête sur la conduite des forces de sécurité afghanes. Le commandant de la Force a également transmis une copie de cette lettre au Représentant spécial du Secrétaire général. Le

Président Karzai a par la suite constitué une commission d'enquête. La Direction nationale de la sécurité a d'autre part donné une conférence de presse dans le but de fournir des renseignements supplémentaires sur cet incident et de faire preuve de transparence.

6) L'application d'une série de dispositions proposées par la Force en vue d'améliorer le partage de renseignements et la coordination du dispositif de sécurité entre les organes afghans compétents, notamment le Ministère de la défense, le Ministère de l'intérieur, la Direction nationale de la sécurité, la police locale et la garnison de Kaboul, est en cours. Toutefois, les autorités afghanes n'ont pas encore achevé leurs consultations et arrêté les procédures touchant la création d'un centre d'opérations commun et la définition d'un plan de sécurité détaillé pour Kaboul. Le Commandement de la Force donnera suite à ces initiatives.

Un attentat-suicide au moyen d'une voiture piégée a pu être évité à la fin juillet grâce à l'arrestation à Kaboul d'un homme qui se trouvait dans une voiture chargée d'explosifs en vue apparemment d'une attaque-suicide qui aurait peut-être visé le Président Karzai. Quelques jours auparavant, la Force a reçu des services du renseignement des informations indiquant que ce type d'attentat pourrait se produire et les a immédiatement communiquées aux autorités afghanes. Cet exemple illustre les dispositions qu'il convient de prendre aux fins de la coordination et du partage des informations touchant la sécurité que la Force souhaite instituer entre les instances afghanes compétentes.

Lors de visites dans des postes de police locaux, le personnel de la Force a constaté que la plupart d'entre eux ne disposent pas du matériel nécessaire. Le Commandement de la Force a porté cette question à l'attention des autorités afghanes et a proposé l'acquisition d'un plus grand nombre d'armes, de postes de radio sans fil et de voitures à l'intention de la police.

Afin d'assurer aux ministres une protection adéquate, la Force a formé jusqu'à présent 509 gardes du corps. Un autre groupe de 120 gardes du corps suit actuellement ce type de formation. La Force a aussi rédigé une brochure exposant les mesures que chacun peut prendre pour assurer sa protection et en a fait distribuer des exemplaires à tous les dirigeants; elle a également proposé d'examiner les dispositions prises pour assurer la sécurité de telle ou telle personnalité et de formuler des recommandations visant à les renforcer.

### **c) Projets d'assistance en faveur de la population locale**

Au cours de la période considérée, la Force a poursuivi l'exécution de toute une gamme d'activités dans le cadre du programme de coopération concernant les affaires civiles et militaires, compte tenu des besoins humanitaires, du respect des valeurs culturelles et religieuses et du principe d'impartialité à l'égard des groupes ethniques qui constituent la population afghane. Les projets en cours ont trait à l'éducation et à la santé publique et impliquent la reconstruction ou la rénovation d'écoles, de jardins d'enfants et d'orphelinats, et la fourniture de matériaux divers pour l'enseignement, de matériel et de services d'experts en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de matériel de lutte contre les incendies et la fourniture d'une formation dans ce domaine. L'approvisionnement en eau et en électricité devra être assuré à deux universités de Kaboul qui ont aussi besoin d'une bibliothèque et de matériel de reproduction; la rénovation de bâtiments d'hôpitaux, la fourniture de matériel médical et d'aliments pour bébés ainsi que la

rénovation de l'école secondaire de Yakatoot et la restauration de la mosquée historique de Shahe Du Shamsheera constituent des exemples du type de travaux effectués au titre de la coopération susmentionnée.

La Force continue à recevoir de nombreuses demandes d'assistance et s'emploie à utiliser au mieux ses ressources limitées pour l'exécution d'un certain nombre de projets ayant un impact immédiat. Jusqu'à présent, la Force a achevé l'exécution de 88 projets, 64 autres projets sont en cours et la mobilisation des effectifs nécessaires pour la planification et l'exécution d'une autre série de 64 projets est en cours. La plupart de ces projets sont financés à l'aide des ressources nationales des États membres de la Force, l'Union européenne fournissant des fonds pour le financement d'activités visant à améliorer l'approvisionnement en eau de Kaboul. Les contributions versées par les États Membres de l'ONU au Fonds d'affectation spéciale créé par la résolution 1386 du Conseil de sécurité aideront à financer les dépenses communes de la Force, y compris l'exécution de projets d'assistance.

### **3. Problèmes particuliers**

a) Tout en ne constituant pas un élément central du mandat de la Force, certains problèmes particuliers continuent d'avoir des incidences sur la sécurité et la stabilité à Kaboul.

b) La création d'une armée véritablement nationale revêt une importance capitale. Les autorités afghanes ont poursuivi la mise au point d'un document définissant certains paramètres pour la réforme de la défense, mais la question fondamentale tendant à déterminer le futur statut de plusieurs corps dans les provinces relevant du contrôle des dirigeants régionaux n'a pas encore été réglée. La structure générale et les dispositions touchant le commandement et le contrôle d'une nouvelle armée nationale devraient être arrêtées en priorité de façon à confier un rôle important aux divers bataillons formés par certains pays et par la Force.

c) Les ressources internationales fournies demeurent limitées en dépit des appels lancés par les autorités afghanes et des contributions annoncées à la Conférence de Tokyo. L'insuffisance des fonds continue d'entraver les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour mettre en place des institutions gouvernementales centrales et les étendre à tout le pays. Il est essentiel de veiller à ce que le Gouvernement dispose de suffisamment d'autorité pour faire échec à la politique des régions et des factions. Il importe d'encourager les autorités afghanes à s'assurer la coopération des dirigeants régionaux et à s'efforcer de parvenir à un consensus national sur les questions fondamentales auxquelles le pays doit faire face. La plupart des membres de la police et de l'armée et des fonctionnaires ne sont pas payés à temps et il est à craindre que cette situation contribue à renforcer les tendances criminelles. Le manque de ressources entrave également les efforts visant à restreindre le commerce des stupéfiants.

d) D'après les estimations du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 1,6 million d'Afghans sont rentrés dans leur pays depuis mars, la plupart venant du Pakistan. Plus de 500 000 réfugiés se sont installés à Kaboul jusqu'à présent, mettant ainsi à profit la stabilité relative de la ville. Toutefois, la présence d'un si grand nombre de réfugiés continue d'avoir des incidences sur la

sécurité à Kaboul et de susciter des inquiétudes quant au sort de ces personnes pendant l'hiver.

#### **4. Conclusion**

La Force continue de fournir une aide importante aux autorités afghanes en ce qui concerne le maintien de la sécurité à Kaboul et dans ses environs. En dépit des conditions précaires et des risques d'instabilité, la situation à Kaboul et aux alentours est demeurée calme au cours de la période considérée. La Force s'est efforcée de remédier à certaines lacunes du dispositif de sécurité, en coopération avec les autorités afghanes et à les encourager à mieux le coordonner et à faire preuve d'une plus grande vigilance. Il sera toutefois indispensable de pouvoir disposer de ressources internationales importantes pour que l'Afghanistan soit en mesure d'éliminer les menaces terroristes, de battre en brèche les idéologies extrémistes et d'extirper les causes sous-jacentes de conflit. Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'obtenir l'assistance nécessaire. Il importe également de veiller à ce que la totalité de l'aide internationale soit acheminée par l'intermédiaire du gouvernement central afin d'aider le gouvernement à étendre son autorité aux provinces.

---